

FICHE INDIVIDUELLE ARBITRE (saison 2022/2023)

A remplir avec le plus grand soin et à renvoyer au District de l'Ain de Football avec le dossier complet.
A défaut, le dossier incomplet sera retourné à l'intéressé.

NOM / Prénom	Club d'appartenance	Si joueur : club, entente, groupement	N° licence

CONTACTS :

A compléter uniquement si modification depuis la saison 2021 / 2022

Adresse :
Code postal : Ville :
Tel Domicile :/...../...../...../..... Portable personnel :/...../...../...../.....
Mail :

Écrire lisiblement votre adresse mail pour faciliter la saisie informatique.

A partir de quelle date serez-vous disponible ?

Arbitres mineurs (nés de 2008 à 2005) Quand êtes-vous disponible ? (cocher la ou les cases)

samedi après midi : OUI - NON dimanche après-midi : OUI - NON

dimanche matin : **DISPONIBILITE OBLIGATOIRE (sauf indisponibilité occasionnelle)**

Arbitres majeurs (nés de 2004 à 2002) Quand êtes-vous disponible ? (cocher la ou les cases)

samedi après midi : **DISPONIBILITE OBLIGATOIRE (sauf indisponibilité occasionnelle)**

dimanche matin : OUI - NON dimanche après-midi : OUI - NON

Acceptez-vous de « doubler » (2 arbitrages dans le week-end) : OUI - NON

Etes-vous intéressés pour faire la touche en D1 Séniors (Dimanche après-midi) : OUI - NON

Arbitres Séniors (nés de 2001 à avant) Quand êtes-vous disponible ? (cocher la ou les cases)

samedi après midi : OUI - NON samedi soir : OUI - NON

dimanche après-midi : **DISPONIBILITE OBLIGATOIRE (sauf indisponibilité occasionnelle)**

Acceptez-vous de « doubler » (2 arbitrages dans le week-ends) : OUI - NON

Etes-vous disponible pour accompagner les nouveaux arbitres (obligatoire pour arbitre majeurs et séniors) ?

Samedi après-midi : OUI - NON

Dimanche matin : OUI - NON

L'ENSEMBLE DES INDISPONIBILITES ANNUELLES DOIVENT ETRES RENSEIGNEES PAR L'ARBITRE SUR SON PORTAIL DES OFFICIELS AVANT LE DEBUT DE SAISON (Ce qui est renseigné sur cette fiche ne suffit pas)

Arbitres D1 – D2 et D3 : êtes-vous disponibles pour officier dans les Districts du Jura et de Saône et Loire dans le cadre

de nos échanges ? OUI - NON

Acceptez-vous de faire les touches en Ligue (obligatoire pour les arbitres D1) ? OUI - NON

Etes-vous intéressés par l'arbitrage FUTSAL durant la trêve hivernale ? OUI - NON

Avez-vous des clubs que vous ne voulez pas arbitrer ? OUI * - NON

* Si oui lesquels en **précisant les motifs** ?

RAPPEL : La REUNION DE RENTREE, aura lieu, sous réserve les **Samedi 10 et 24 Septembre 2022** (un mail de convocation sera envoyé par la suite par la CDA, avec l'ensemble des informations correspondantes)

La présence est OBLIGATOIRE pour l'ensemble des arbitres. Merci de réserver ces dates.

A, le Signature